



Retrouvez l'ensemble des propositions sur :

www.etatsgeneraux-europe.eu

Que sont les *Etats Généraux de l'Europe* ?

Deux ans après les « non » français et néerlandais au Traité constitutionnel, les *États Généraux de l'Europe* ont été lancés en 2007. Ils visent à :

- * Insuffler une nouvelle dynamique au sein de la société civile et à renouer avec l'esprit et l'optimisme des Pères fondateurs.
- * Devenir le rendez-vous de la société civile européenne.
- * Offrir un espace d'échange pluraliste, de dialogue et de propositions entre les citoyens de toutes générations confondues et les décideurs politiques européens et nationaux.

Cette agora géante propose le temps d'une



journée : une quinzaine de débats, une programmation culturelle et sportive, des activités divertissantes.

Un évènement participatif organisé par la société civile

Organisés à l'initiative de la société civile, en toute indépendance et dans une approche pluraliste et participative, ils sont pilotés depuis 2007 par trois associations : **EuropaNova**, le **Mouvement Européen-France** et **Notre Europe**.

Plus de 100 organismes (associations, ONG, think tanks, syndicats, entreprises et médias) ont déjà pris part à l'organisation des *Etats Généraux de l'Europe* en coopération avec les institutions européennes, nationales et locales.

José-Manuel Barroso invité d'honneur parmi plus de 110 intervenants

La 3^{ème} édition des EGE a eu lieu à Strasbourg le 17 avril 2010 et a eu le privilège d'avoir pour invité d'honneur José-Manuel Barroso, Président de la



Commission.

Lors de cette journée riche en débats, 2000 citoyens ont échangé avec des représentants du monde politique, syndical, économique, associatif et culturel. Ils ont eu l'occasion de s'exprimer sur les enjeux de l'Union et de proposer des pistes pour la construction européenne dans les années à venir.

Ce document présente une synthèse de ces propositions.

Déjà trois éditions en France !

EGE 1 : 17 mars 2007, Lille

« *Fiers d'être Européens !* »

A l'occasion des 50 ans du Traité de Rome.

EGE 2 : 21 juin 2008, Lyon

« *L'Europe, c'est nous !* »

Pays invité d'honneur : l'Italie

A l'occasion de la présidence française de l'UE et des 50 ans du Parlement européen.

EGE 3 : 17 avril 2010, Strasbourg

« *L'Europe : un héritage, quelles responsabilités ?* »

Pays invité d'honneur : l'Allemagne

A l'occasion des 60 ans de la Déclaration Schuman et des nouvelles mandatures de la Commission et du Parlement européen.

Quand la presse en parle ...

« *Le premier rassemblement de la société civile européenne en France* » **Le Journal du dimanche**

« *La génération des « Enfants d'Erasmus » veut prendre ses responsabilités* » **Le Monde**

Proposition n°1

Plus de budget pour plus de politiques communes

Soixante ans après la Déclaration Schuman et une fois le défi d'une paix durable relevé, l'Union européenne doit aujourd'hui s'attaquer à la durabilité sur des fronts multiples et globaux. Il s'agit en effet pour les Européens d'empêcher les déséquilibres qui les menacent grâce à une meilleure régulation financière mais également au renforcement de ses politiques, seul moyen efficace pour répondre aux défis communs. A cette fin, les débats des Etats Généraux de l'Europe se sont prononcés en faveur d'une augmentation des ressources propres de l'UE après 2013.

Une politique agricole commune ambitieuse

La PAC est au cœur de l'intégration européenne. Des choix cruciaux se présentent pour réformer cette politique et son budget. La réforme donne l'occasion de préciser les attentes et les souhaits des Européens pour leur agriculture, l'alimentation, les territoires. Cette politique a permis à l'Europe d'atteindre ses objectifs quantitatifs : la nourriture y est suffisante, l'UE est une zone de production moderne et exportatrice. En revanche, du point de vue des objectifs de prix raisonnables pour les consommateurs et rémunérateurs pour les agriculteurs, le bilan est plus terne. La perte de revenu disponible pour les agriculteurs menace le renouvellement des générations d'agriculteurs.

Les EGE proposent que la PAC après 2013 se dote des moyens nécessaires pour :

- Assurer le renouvellement des générations et une activité agricole créatrice d'emplois ;
- Fournir une alimentation de qualité aux citoyens européens en garantissant la stabilité des marchés agricoles;
- Préserver les ressources naturelles et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Une communauté européenne de l'énergie

L'énergie est un bien particulier qui devient rare. L'Europe a une responsabilité envers ses Etats membres de développer une politique énergétique commune, fondée sur le principe de solidarité. L'article 194 du Traité de Lisbonne offre désormais une base juridique pour développer une telle politique.

Une politique énergétique européenne efficace devra comprendre les principes de protection des consommateurs et d'équité sociale ; de compétitivité, d'efficacité et de sécurité énergétique; d'investissements publics et privés en R&D; de fiscalité via une incitation aux énergies propres; de maîtrise des besoins et des prix de l'énergie ; ainsi qu'une dimension extérieure pour permettre à l'Union de parler d'une seule voix avec les fournisseurs importants.

Les EGE soutiennent la proposition politique de Jacques Delors de créer une Communauté européenne de l'énergie visant à remettre les Etats membres sur la voie que les pères fondateurs ont tracée en 1951.

Une politique industrielle performante

Les États-Unis sont leaders des hautes technologies grâce à leurs investissements en R&D, la Chine, « atelier du monde », en devient le « laboratoire », et assure avec les autres pays émergents 52 % de la production industrielle mondiale. Hormis l'Allemagne le panorama industriel européen, est terne : l'UE représentait 20% de la production industrielle mondiale en 2000, contre 15% aujourd'hui.

Or l'industrie est une composante fondamentale de notre économie contemporaine (énergie, transports durables, chimie verte, biotechnologies et nanotechnologies). Elle est un moteur puissant pour la recherche, l'innovation et la formation, les exportations et le développement de services associés. C'est un synonyme de production, d'emploi et de grands projets européens fédérateurs.

L'UE, le premier marché unifié du monde, ne peut se passer d'une politique industrielle intégrée et forte, développée dans un souci de compétitivité et de productivité, chacun des pays membres étant désormais trop petit pour mener la sienne. Une politique industrielle commune permettrait à la fois de traiter des problèmes internes et d'agir sur le plan mondial.

Pour faire face aux grands enjeux industriels de demain, les EGE proposent :

Que la politique industrielle n'ait pas seulement dans la Stratégie Europe 2020, des objectifs chiffrés mais décrive aussi des grands projets technologiques structurants et mobilisateurs.

D'instituer une clause industrielle pour chaque mesure prise par l'UE, c'est-à-dire, d'examiner les répercussions futures pour l'industrie et sa position concurrentielle.

Pour un budget plus important, des ressources propres

Dans un contexte budgétaire où des politiques communes stratégiques méritent d'être financées pour relever les défis communs (agriculture, énergie, industrie), le budget actuel est insuffisant pour accomplir les investissements nécessaires. Convaincus de l'urgence de peser sur ce débat pour qu'en dépit de la crise, des ressources supplémentaires soient octroyées au budget commun, les EGE proposent de participer à l'animation du débat sur le budget 2013-2020.

Proposition n°2

Pour que la « réunion toujours plus étroite des peuples » ne devienne pas la « concurrence accrue entre les peuples », renforcer l'action communautaire sur le plan social.

Les Etats Généraux de l'Europe ont permis aux citoyens présents d'exprimer de vives inquiétudes pour leur avenir économique et social. Au-delà de la crise, ils voient dans les progrès de l'intégration européenne, le détricotage du modèle social européen, une menace pour les valeurs européennes, en termes de solidarité, de justice sociale, de protection sociale et de dialogue social.

Si cette crainte alimente clairement la désaffection des citoyens à l'égard de la construction, les questions économiques et sociales apparaissent comme un domaine d'action qui permettrait de relégitimer la construction européenne et de redonner de l'espoir aux citoyens, apeurés par la mondialisation économique.

Menaces perçues sur le modèle social

D'un État membre à l'autre, les modalités de protection sociale, la place du dialogue social (domaines abordés, force des acteurs, articulation loi-négociation, etc.), le coût du travail, les modalités de représentation des salariés, etc., sont très diverses. Ils souhaitent que la mise en concurrence des entreprises au sein du marché intérieur ne se traduise pas par une prime au moins-disant social et fiscal.

Ces craintes ont été exprimées également sur l'avenir des services publics, perçus comme partie du modèle social. L'approche qui consiste à appréhender en premier lieu la dimension économique des activités de service public fait redouter la méprise de la dimension d'« intérêt général ».

Une attention aux Européens les plus fragiles

L'Union européenne est l'une des régions les plus riches du monde mais près d'un Européen sur cinq vit en dessous du seuil de pauvreté (60 % du revenu national médian) soit 80 millions de personnes. Le phénomène concerne particulièrement les jeunes et les travailleurs pauvres, dont le nombre augmente partout en Europe. La question des travailleurs pauvres suscite de nombreuses préoccupations car les trappes à pauvreté se multiplient au sein des Etats membres sous l'effet de dispositifs qui ne permettent pas de vivre dignement de son emploi : contrat de travail à temps partiel, cumul de contrats à durée déterminée... et la plupart des minima sociaux se situent en dessous du seuil de pauvreté.

Des principes à réaffirmer

L'UE doit se défendre sur la scène internationale, en agissant en faveur d'une régulation qui intègre des normes sociales et environnementales dans les échanges mondiaux, ainsi qu'une régulation financière permettant de lutter contre la spéculation.

Le domaine de compétence en matière sociale reste principalement du ressort des Etats et des collectivités locales mais l'échelon communautaire doit s'efforcer de faire respecter la dignité des personnes et préserver le modèle auquel les citoyens sont légitimement attachés. A ce titre la Stratégie Europe 2020 initiée par la Commission européenne propose un cadre pour une croissance intelligente, durable et inclusive. **Mais il faudrait que la Commission ait plus de pouvoir pour faire appliquer ces objectifs par les Etats membres.**

Propositions pour renforcer l'action communautaire sur le plan social

- Déterminer **des mesures phares en faveur du développement d'un vrai marché du travail européen, dans lequel un socle minimum de droits** serait défini afin de garantir une convergence européenne de ces droits et faciliter l'application d'une législation pour les PME.
- Ne pas réduire dans la Stratégie Europe 2020 les objectifs de lutte contre la pauvreté et l'exclusion au taux d'emploi mais prendre mieux en compte les plus fragiles, les « travailleurs pauvres » et la qualité de l'emploi. Améliorer la prise en compte globale du social dans les politiques de l'Union.
- **Adjoindre un protocole de progrès social aux traités.** Il garantirait une légitimité égale du droit social européen par rapport aux libertés du marché (libre circulation des biens, des services, des capitaux et des personnes), définies dans les traités, il serait une base pour des compromis économiques et sociaux en matière de salaire minimum, de fiscalité, de services d'intérêt général (SIG), de directives sur le temps de travail ou sur le détachement des travailleurs etc. Il pourrait être établi par le biais d'une coopération renforcée spécifique en matière sociale, ou d'un protocole de progrès social.

Proposition n°3

Renforcer la participation des citoyens à la prise de décision communautaire en soutenant les initiatives tournées vers la rencontre et la réflexion, tels que les Etats Généraux de l'Europe.

Le projet européen a généré la création de nouvelles institutions, visant à doter les citoyens européens d'un niveau de décision adapté à l'échelle à laquelle se posent les problèmes. « Nous ne coalisons pas des Etats, nous rassemblons les Hommes » déclarait Jean Monnet, inspirateur de la Déclaration Schuman. Pourtant, soixante ans après, les citoyens ne participent pas ou peu au projet européen qui les rassemble. Après les années fastes de l'engouement pour le projet européen, les citoyens sont, davantage désintéressés de l'idée européenne qu'auparavant, alors que les compétences de l'UE ne cessent de s'élargir. Le taux d'abstention lors des élections européennes, constaté en particulier chez les électeurs jeunes, montre que l'Europe n'intéresse pas assez et surtout qu'elle n'est pas assez comprise. Il crée également un grave problème de légitimité pour le Parlement européen.

Non seulement les gouvernements des Etats membres, mais aussi les citoyens doivent prendre part activement à la construction européenne : l'UE crée de nouvelles responsabilités démocratiques. L'implication des citoyens est nécessaire car sans eux (le Demos), l'immense chantier du vivre-ensemble européen (le kratos) ne peut avancer.

L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne représente une avancée significative dans l'intégration européenne. Les dispositions du nouveau traité prévoient notamment que le fonctionnement de l'Union européenne est fondé sur une démocratie représentative. Le Traité prévoit également des éléments de démocratie participative dans son article 11 : le dialogue civil horizontal (article 11.1), le dialogue civil vertical (article 11.2), les consultations de la Commission (article 11.3) et l'initiative citoyenne européenne (article 11.4).

Mais il reste beaucoup à faire pour l'Europe des citoyens. Les dispositions de l'article 11 constituent un cadre légal qui doit être mis en pratique et davantage soutenu par les institutions locales, nationales et européennes.

Pour créer un véritable espace public européen, les EGE recommandent :

- la mise en place d'un groupe de travail visant à promouvoir l'enseignement d'une Histoire européenne, sur le modèle du livre d'Histoire franco-allemand par exemple ;
- l'élaboration d'« un socle commun de connaissances et de compétences pour une citoyenneté européenne » ;
- le renforcement des programmes de mobilité y compris pour les apprentis.

Pour renforcer la participation des citoyens à la construction européenne, les EGE demandent

Le prolongement des EGE par la création d'un groupe de réflexion comprenant des acteurs de la société civile, des partis politiques et des médias en appui des travaux du Parlement européen, afin de réfléchir dès maintenant à la manière d'intéresser le public aux élections européennes ;

La création d'un statut d'association européenne afin de faciliter le dialogue avec la société civile organisée au niveau européen ;

L'instauration d'un soutien financier pour les débats organisés par la société civile dans le cadre des consultations lancées par la Commission européenne ;

Le maintien voire le renforcement des moyens budgétaires alloués aux programmes de citoyenneté tels que 'L'Europe pour les citoyens', 'Jeunesse en Action' ;

Une mise en œuvre facilitée de l'initiative citoyenne européenne, notamment par la création d'un site Internet, géré par la Commission européenne qui regrouperait toutes les initiatives citoyennes.

Les territoires transfrontaliers, vrais laboratoires de l'intégration européenne, doivent devenir des modèles d'implication des citoyens par :

- le renforcement et la valorisation des territoires transfrontaliers dans leur dimension politique, économique, sociale et éducative en particulier ;
- le développement de la contribution des citoyens à la coopération transfrontalière par des consultations citoyennes transfrontalières.

Conception graphique : **Stéphanie Baz**

Réalisation : **Nadège Chambon, Pauline Gessant, Thomas Houdaille pour les Etats Généraux de l'Europe**